

Journée « Accompagnement Educatif » - UGSEL LE 6 JUIN 2008

Intervention de M. Claude BERRUER
Adjoint du Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique
Responsable du département Education

« En dehors des considérations institutionnelles qui viennent d'être rappelées, l'UGSEL, par son histoire et les compétences développées, nous semble particulièrement bien outillée pour aider l'Enseignement catholique à réfléchir les dispositifs d'accompagnement éducatif.

Le département éducation, dans la nouvelle organisation du SGEC, réunit plusieurs missions, mais n'a pas développé une mission spécifique « éducation » parce que, bien sûr, cette dimension est transversale à l'ensemble des missions, mais aussi parce que l'UGSEL a toujours été présent à cette dimension et nous aide à la porter dans la mission enseignement et pédagogie.

Les enjeux de l'accompagnement éducatif me semblent, en effet, rejoindre par beaucoup d'aspects, ce qui se vit dans le cadre de l'Education Physique et Sportive et dans le cadre des activités sportives.

- D'abord, il s'agit d'accompagnement. Il ne s'agit pas de temps où transmettre des connaissances de façon magistrale, où faire faire des exercices, mais de temps où il faut accompagner la pratique d'une activité en « grandeur réelle ». C'est bien l'une des spécificités fortes de l'EPS, où vous vous développez, depuis toujours, une pédagogie de l'accompagnement.
- Il s'agit ensuite d'aider les élèves, souvent par une pédagogie du détour, d'apprendre autrement ce qu'ils peuvent aborder dans les disciplines ou de découvrir chez eux des compétences qu'ils ne soupçonnaient pas. C'est déjà ce qui se vit souvent à l'occasion des cours d'EPS ou des temps d'animation sportive, où vous portez souvent un regard différent sur les élèves. J'en ai souvent été témoin, comme chef d'établissement, dans le cadre des conseils de classe.
- L'accompagnement éducatif, l'expression le dit, est un temps éducatif. L'un des enjeux de cette réforme est de faire en sorte que les enfants ou les adolescents ne soient pas livrés, après la classe, à une maison où la seule « présence » est celle de la télé ou de l'ordinateur, voire à la rue. Il va donc s'agir, à l'occasion de ces temps, de contribuer à l'éducation : appropriation de règles pour la vie en groupe, apprentissage de la collaboration en vue d'une activité ou d'une production commune, respect de la loi, acceptation de l'arbitrage d'un adulte... Un ensemble de repères que les enseignants d'EPS sont bien habitués à structurer lorsqu'il s'agit de respecter les règles du jeu, d'organiser un jeu collectif, d'admettre les décisions d'arbitrage...

- Les temps d'accompagnement éducatif seront aussi des temps de plus grande mixité que la vie de classe, puisque ces activités rassembleront des élèves par pôles d'intérêt, et non en raison d'options scolaires ou des résultats. Or les temps d'EPS ou d'AS sont des temps, dans l'école, où vous avez déjà à vivre les mixités.
- Les temps d'accompagnement éducatif, enfin, ouvrent l'école sur des partenariats extérieurs, réalisant l'école sans mur, appelée par l'une des résolutions des Assises. Or la vie associative que vous animez ouvre nécessairement sur plus large que l'école. Les championnats obligent à la rencontre.

Je ne suis pas en train de vous dire que l'accompagnement éducatif doit être exclusivement assuré par des enseignants d'EPS...Je souligne simplement que ce à quoi nous vous appelons rejoint l'expertise que vous déployez habituellement. Il me semble qu'à partir de cette expertise, vous pouvez aider tous vos collègues du premier et du second degré, et dans toutes les disciplines, à entrer dans la logique de l'accompagnement éducatif.

A partir des activités d'animation menées dans les diocèses, à partir des temps forts nationaux tels que les Relais Marathon ou Terre d'Enjeux, vous avez montré la capacité de l'UGSEL à entraîner la communauté éducative dans son ensemble, autour de thèmes qui sortent de votre discipline d'origine. C'est cette capacité d'entraînement et de créativité que nous sollicitons.

Enfin, l'UGSEL, en raison de sa longue histoire au sein de l'Enseignement catholique a toujours été en première ligne pour promouvoir les valeurs que nous partageons. L'accompagnement éducatif va amener nos établissements à s'ouvrir sur des partenaires extérieurs. C'est une bonne chose.

Mais il peut aussi y avoir des risques : choisir telle activité prestigieuse, en vue d'un effet « vitrine » mais sans se préoccuper des enjeux éducatifs et de la cohérence avec nos références fondatrices ; accepter l'offre d'un partenaire extérieur, sans suffisamment vérifier les fondements de la démarche éducative proposée...

Dans les partenariats possibles, il faut bien entendu travailler sans ostracisme, mais néanmoins penser à faire appel aussi à des mouvements d'Eglise reconnus pour leur expertise : mouvements éducatifs, par exemple, mouvements d'Eglise au service de la charité. Je pense, sans ordre, à ce que développe l'ACE dans la pédagogie du jeu, comme les mouvements de scoutisme ; je pense à l'opération de l'ACE « reporters du bonheur » ; je pense à ce que travaillent la JOC, le scoutisme d'Europe ou l'ACE en matière d'évaluation pour aider les jeunes à valoriser sur leurs CV ou en vue d'entretien d'embauches, les compétences acquises en matière d'animation et d'engagement ; je pense aux réflexions du MRJC sur le développement durable...

Dans le discernement pour le choix des projets, l'UGSEL aura aussi à exercer, auprès des responsables institutionnels, cette vigilance sur les partenaires retenus. C'est bien là aussi la responsabilité d'un organisme national.

L'accompagnement éducatif, enfin, est un levier important de la réforme du système éducatif. L'Enseignement catholique ne peut se contenter d'y voir une « activité occupationnelle » pour l'après seize heures. Si le projet de nos établissements est bien un projet éducatif, l'accompagnement éducatif n'est pas une activité périphérique ou satellitaire mais doit rejoindre le cœur de la démarche éducative d'un établissement.

Nous rejoignons le cadre des résolutions des Assises :

- Une école de toutes les intelligences, puisqu'il s'agit bien de proposer des activités diversifiées qui forment l'esprit, le corps, la sensibilité, l'imagination...l'accompagnement éducatif par les détours qu'il peut proposer peut grandement aider à l'aide à apporter aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Une école des ruptures et des seuils, puisque par des activités diversifiées, on peut conduire l'élève au seuil d'une découverte de lui-même, on peut conduire l'élève à se dépasser dans une compétence qu'il pouvait ignorer.
- Une école sans classe, puisque l'accompagnement éducatif peut mettre en lien des élèves de classes, de niveaux de classes divers.
- Une école sans mur, nous l'avons dit, grâce aux partenariats à monter.
- Une école pour toute la vie, dans la mesure où l'accompagnement éducatif peut être l'occasion de découvrir une activité que l'élève pourra continuer de pratiquer au-delà de l'école.
- Une école qui risque la communauté puisque l'accompagnement éducatif n'aura de sens que si ce qui s'y vit est constamment articulé avec tout ce qui se propose au sein de l'école. Il faut travailler avec l'ensemble des enseignants, pour « croiser les regards » sur l'élève. Il faut travailler avec les parents pour qu'ils incitent les enfants et les jeunes à rejoindre les temps d'accompagnement éducatif. Beaucoup d'activités peuvent aussi mener à des manifestations qui réuniront l'ensemble de la communauté.
- Des temps éducatifs enfin, au service de la personne fragile, puisque certaines activités éducatives redonneront confiance à tel ou tel élève ; au service, donc, de la personne en devenir ; au service de la personne en lien puisque ces temps seront des temps de vie de groupe et de vie d'équipe.

- Nous proposons comme fil rouge, pour l'année qui vient, « choisir la rencontre ». Il n'est pas utile de développer pour imaginer toutes les occasions de rencontres ouvertes par l'accompagnement éducatif.

J'ai déjà été témoin, dans tel ou tel diocèse, de la présentation des documents qui vont vous être présentés maintenant. Je peux vous assurer que l'accueil a été très favorable.

Votre contribution a été perçue comme une aide très précieuse par les chefs d'établissement, affrontés à tant d'urgences. Sans doute l'accueil pourra-t-il être inégal selon les lieux, en fonction de l'implantation de l'UGSEL.

Mais je suis persuadé que, progressivement, l'accompagnement éducatif est un extraordinaire levier pour faire reconnaître partout la place de l'UGSEL comme organisme national, expert dans les enjeux éducatifs de notre projet.

M. Claude BERRUER